

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Rapport annuel
2005-2006



Coalition pour l'équité salariale
154, rue Queen, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 1K8
Tel.: (506) 855-0002
Fax: (506) 854-9728
coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com

ISSN 2561-8822 (Imprimé)
ISSN 2561-8830 (En ligne)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3
MESSAGE DE LA COORDONNATRICE.....	4
QUI SOMMES-NOUS ?.....	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
EMPLOYÉES	5
PARTENAIRES FINANCIERS	5
BÉNÉVOLES	5
HISTORIQUE.....	6
SUR LA SCÈNE POLITIQUE	6
ACTIVITÉS DE SENSIBILATION ET DE COMMUNICATION.....	7
COMITÉS PERMANENTS.....	8
ACTIVITÉS RÉGIONALES.....	9
NOS PARTENAIRES.....	12
MEMBRES.....	15
ÉTATS FINANCIERS.....	15

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Non, nous n'en sommes pas encore là! Nous n'avons pas encore atteint notre objectif ultime : une loi sur l'équité salariale. Cependant, grâce à nos efforts continus, le gouvernement provincial et l'Assemblée législative ont fini par prendre l'équité salariale au sérieux. En effet, ils reconnaissent maintenant qu'il existe une iniquité salariale : c'est déjà une victoire en soi quand on pense que le sujet en était presque au point mort il n'y a pas très longtemps.

En juin 2005, suite à nos demandes, le gouvernement a publié un plan d'action quinquennal sur l'écart salarial. Ce plan énonce quatre objectifs pour diminuer l'écart entre les salaires des hommes et des femmes au Nouveau-Brunswick. Toutefois, même si l'un des objectifs de ce plan consiste à augmenter l'utilisation des pratiques d'équité salariale, il ne propose encore que des mesures volontaires.

La Coalition suit de très près la mise en oeuvre du Plan d'action sur l'écart salarial. Nous jouons le rôle de « chiens de garde » en voyant à ce que l'équité salariale demeure toujours au centre du plan, à ce que les femmes soient parties en cause et à ce que le plan connaisse un progrès marqué. C'est pourquoi nous avons décidé de joindre le Comité des femmes de la ministre. Lorsqu'elle a déposé son plan d'action, Madame Margaret-Ann Blaney, alors ministre responsable de la Condition de la femme, avait déclaré que si le progrès s'avérait insatisfaisant après une période de cinq ans de mesures volontaires de la part des employeurs, le gouvernement légifèrerait. Nous demeurons convaincues que des mesures volontaires n'apporteront pas le changement voulu.

Puis, en décembre 2005, le Comité de modification des lois a présenté son rapport sur le projet de loi 77, la *Loi sur l'équité salariale*, et a recommandé que la Loi ne soit pas adoptée. Cette décision arrivait après une longue suite de démarches : un projet de loi sur l'équité salariale avait été endossé par les membres de la Coalition en 2004, et avait été présenté à l'Assemblée législative par Elizabeth Weir, alors chef du Nouveau Parti Démocratique et appuyé par Carmel Robichaud, députée libérale. Ensuite, l'Assemblée législative avait envoyé le projet de loi au Comité de modifications des lois. Ce dernier avait tenu des audiences publiques en novembre 2004 et une écrasante majorité de ceux qui ont fait des présentations s'étaient prononcés en faveur d'une loi sur l'équité salariale.

Le rapport du Comité de modifications des lois n'a peut-être surpris personne, mais ce fut quand même un grand déception, d'autant plus qu'il était déposé tout juste deux mois après la célébration du cinquième anniversaire de la Marche mondiale des femmes de l'année 2000, donc cinq ans après que la Coalition avait présenté une pétition signée par 35 000 personnes en faveur d'une telle loi !

En dépit de ce recul, la Coalition continue son travail sans relâche et demeure convaincue qu'une loi sur l'équité salariale est nécessaire.

La prochaine élection provinciale nous fournira une excellente occasion pour travailler à influencer les partis politiques. Nous ferons alors appel plus que jamais à nos membres pour nous aider à éduquer les candidats et candidates afin que ceux-ci et celles-ci appuient une loi sur l'équité salariale. Ensemble, nous pouvons changer le cours des choses ! Pour que notre vote compte !

Anne-Marie Gammon

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

Cette année s'est démarquée comme l'année de la publication du Plan d'action sur l'écart salarial par la ministre responsable de la Condition de la femme, en juin 2005, et par le rapport du Comité de modification des lois sur « notre » projet de loi sur l'équité salariale, en décembre 2005. De nombreuses communications, des rencontres avec des femmes et des hommes politiques, de l'analyse et de la recherche ont fait partie de nos stratégies de travail.

Après la publication du Plan de travail, la Coalition l'a analysé, en a discuté avec ses membres et avec la ministre responsable de la Condition féminine, et a décidé de sa prise de position envers ce plan. Nous avons choisi de continuer de travailler pour une loi sur l'équité salariale, bien entendu, tout en tâchant d'obtenir le plus de progrès possible avec le plan d'action.

En décembre, nous avons enfin reçu le rapport du Comité de modification des lois. Nous avons exprimé très clairement notre déception aux femmes et aux hommes politiques et au grand public. Nous retenons une leçon positive de tout le processus : nous en avons beaucoup appris sur le type de loi que nous désirons. Nous avons même appris que nous pouvions améliorer le projet de loi 77 de sorte qu'il ait une plus grande portée. Et nous voulons maintenant nous y atteler !

Ce fut aussi une année plutôt mouvementée à l'Assemblée législative. Nous avons pris conscience de l'importance d'avoir une organisation solide partout dans la province et nous avons donc travaillé à la mise au point d'une stratégie politique dans toutes les 55 circonscriptions! Nous devons redoubler d'effort, compte tenu que l'année prochaine, nous aurons fort probablement des élections. Nous pouvons compter sur notre crédibilité et sur notre visibilité -- au moins 230 références portant sur notre organisme et sur l'équité salariale et 44 présentations faites durant la seule année 2005-2006 -- sur des bénévoles engagées, partout dans la province et sur un effectif qui s'accroît graduellement (58 membres organisationnels et près de 500 membres individuel.le.s) !

Je désire remercier les membres du conseil d'administration et des comités, ainsi que nos bénévoles, qui ont fait du 5^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes un véritable succès et qui nous prêtent main forte devant le défi que pose la gestion d'un organisme provincial bilingue avec une seule personne à temps plein pour personnel. Je suis aussi très reconnaissante envers Annie Maltais, cette étudiante qui nous a énormément aidées l'été dernier et encore cette année, ainsi qu'à Caroline Duclos, une étudiante stagiaire de l'Université de Moncton, qui a travaillé si fort avec nous et avec tant d'enthousiasme l'hiver passé.

Je termine en félicitant toutes les femmes et tous les hommes qui font une différence par leurs actions personnelles et collectives!

Johanne Perron

QUI SOMMES-NOUS ?

La Coalition pour l'équité salariale est un regroupement de personnes et d'organismes du Nouveau-Brunswick qui demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick légifère afin d'assurer l'équité salariale aussi bien dans le secteur privé que dans l'ensemble du secteur public. L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Anne-Marie Gammon
Présidente sortante :	Louise Guerrette
Vice-présidente anglophone :	Marilyn MacCormack
Vice-présidente francophone :	Denyse Mazerolle
Secrétaire-trésorière :	Beth McQuinn Nixon
Représentante Nord-Est :	Édith Brideau
Représentante Sud-Est :	Julia Maillet
Représentante Sud :	Huberte Gautreau
Représentante Centre :	Elizabeth Blaney
Représentante Sud-Ouest :	Jackie Matthews
Représentante Nord-Ouest :	Margot Albert
Représentante autochtone :	Elizabeth Coburn
Coordonnatrice :	Johanne Perron

EMPLOYÉES

Coordonnatrice : Johanne Perron
Agente de communication : Annie Maltais (été 2005)

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions tout spécialement **Condition féminine Canada**, qui nous a apporté un appui financier et moral essentiel tout au long de l'année.

De plus, nous souhaitons remercier les organismes suivants pour leur appui financier :

Association des employés de l'Université de Moncton
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
Conseil des syndicats des foyers de soin du Nouveau-Brunswick
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Syndicat canadien de la fonction publique
Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick

BÉNÉVOLES

Comme depuis ses débuts, la Coalition a bénéficié de nombreuses heures de travail bénévole en 2005-2006. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont siégé au sein de notre conseil d'administration ou de nos comités permanents et régionaux car leurs idées et leur énergie font progresser la Coalition.

Nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance aux personnes qui travaillent en coulisses et dont l'apport est essentiel. Mentionnons ici Thérèse Gautreau et Irene Kohr qui préparent nos envois postaux, plient nos feuillets de publications et font des appels aux membres lorsque nécessaire. Ajoutons Catherine Boucher, qui écrit les textes de nos bulletins d'information et en fait la mise en page, Huberte Gautreau, qui fait la mise à jour

de notre base de données, Anne Wery, qui nous conseille au sujet de notre site Internet et de notre base de données au besoin, notre équipe de traductrices et de correctrices qui permet de conserver le caractère bilingue de la Coalition dans les limites de notre budget, soit Noëlla Richard, Cynthia Kirkby, Rose-Aimée Haché, Ghislaine Robichaud, Louise Guerrette, Deborah Lafolley, Micheline Blanchard, Barbara Guy, Margaret Conrad, Wendy Robbins et Marylea MacDonald. Ajoutons enfin les noms de Michel Godin et Guy LeBouthillier, nos experts en informatique. Puisque la Coalition a souvent recours à des bénévoles, tout oubli est une erreur involontaire et nous nous en excusons profondément.

HISTORIQUE

Le 23 mai 1998, la Fédération des dames d'Acadie (maintenant appelée la Fédération des femmes francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick) fondait l'Union des femmes pour l'équité salariale. Elle amenait ainsi sur la scène politique la question de la pauvreté des femmes causée en partie par l'iniquité salariale.

Peu de temps après, le Comité Nouveau-Brunswick de la Marche mondiale des femmes 2000, créé en février 1999, décidait de mettre de l'avant deux revendications : l'équité salariale et l'élimination de la violence faite aux femmes. Dans le cadre de la Marche mondiale 2000, le travail conjoint du Comité et de la Coalition a permis de recueillir près de 30 000 signatures en faveur d'une législation provinciale sur l'équité salariale ainsi qu'un contrat de solidarité sociale signé par 74 organismes représentant plus de 65 000 personnes.

Le 16 juin 2001, l'Union des femmes pour l'équité salariale devenait la Coalition pour l'équité salariale. Depuis, la Coalition continue à faire de la sensibilisation auprès du public et du gouvernement et à demander une loi sur l'équité salariale.

SUR LA SCÈNE POLITIQUE

Projet de loi 77 sur l'équité salariale

Le 23 décembre, les membres de la Coalition ont appris avec déception que le Comité de modifications des lois recommandait de ne pas adopter le projet de loi 77 sur l'équité salariale. Le Comité a choisi d'appuyer le principe de mesures volontaires de la part des employeurs pour réduire l'écart salarial et promouvoir l'équité salariale en milieu de travail. Il a recommandé (p. 7):

- de ne pas aller de l'avant, à ce stade-ci, avec le projet de loi 77, Loi sur l'équité salariale ;
- que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à établir et à publier un rapport annuel sur l'avancement de l'exécution du Plan d'action quinquennal sur l'écart salarial ;
- que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à envisager l'opportunité, si les mesures volontaires du Plan d'action quinquennal sur l'écart salarial ne donnent lieu qu'à des progrès limités, d'édicter une loi proactive portant réduction [sic] et l'écart salarial et promotion de l'équité salariale.

Le Comité a reconnu que le projet de loi 77 contenait plusieurs éléments valables qui pourraient aider à réduire l'écart salarial. Il a aussi reconnu que l'élimination de l'écart salarial permettrait aux femmes un accès à leur droit à l'égalité, d'accroître l'activité économique de la province et de donner une meilleure qualité de vie à tous les néo-brunswickois.

Rappelons-nous que la Coalition a rédigé le projet de loi sur l'équité salariale en 2004, a rencontré les députés des trois partis politiques et leur a demandé de présenter ce projet

à l'Assemblée législative. En juin 2004, le projet fut présenté par Elizabeth Weir, cheffe du NPDP, et appuyé de Carmel Robichaud, députée libérale. Le gouvernement a ensuite envoyé le projet de loi au Comité de modification des lois. Ce dernier a tenu des audiences publiques en novembre 2004. Sur les 34 mémoires présentés lors de ces audiences, 30 appuyaient le projet de loi.

Plan d'action sur l'écart salarial

Le 2 juin 2005, Margaret-Ann Blaney, alors ministre responsable de la condition de la femme, a présenté un plan d'action de cinq ans pour enrayer l'écart salarial. Ce plan comporte quatre objectifs, dont l'un est d'augmenter "l'utilisation des pratiques d'équité salariale". Le gouvernement a pris l'engagement d'assurer l'équité salariale dans les services publics, sans législation, de donner des outils d'équité salariale aux employeurs, de les aider dans l'utilisation de ces outils et de mettre en évidence des chefs de file du secteur privé qui appliquent l'équité salariale. Madame Blaney a répété son engagement de légiférer si peu de progrès sont réalisés en cinq ans.

Toute l'année, la Coalition a maintenu la communication avec la ministre responsable de la Condition de la femme et les fonctionnaires de la Direction des questions féminines afin de discuter du Plan d'action. Elle a fait valoir ses préoccupations quant à la surveillance de l'équité salariale en l'absence d'une loi et elle a insisté sur l'importance de la participation des femmes à ce processus et de leur connaissance de leurs droits. En avril 2006, la nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme, Madame Joan MacAlpine-Stiles, a invité les organismes et syndicats à un forum afin de la conseiller sur le Plan d'action.

La Coalition a décidé de participer à ce forum dans le but de faire avancer le plus possible le dossier de l'équité salariale, en l'absence de volonté politique de légiférer. L'engagement du gouvernement d'implanter l'équité salariale dans le secteur public et de développer des outils pour le secteur privé est une petite victoire. Cependant, la Coalition reste convaincue qu'une loi est le seul moyen d'atteindre l'équité salariale, et continuera donc de travailler en ce sens.

ACTIVITÉS DE SENSIBILATION ET DE COMMUNICATION

Exposés

Durant cette dernière année, les membres de la Coalition et le personnel ont donné au moins 44 exposés, rejoignant ainsi 2625 personnes, soit trois fois plus que l'an dernier! Suite à ces exposés, les organismes suivants se sont joints à la Coalition, augmentant le nombre de groupes membres à 58 :

- Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick
- Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
- Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
- Coalition of Concerned Citizens, Unions and Business
- Dames d'Acadie de Dieppe
- Femmes acadiennes et francophones de Bertrand
- Femmes acadiennes et francophones de Cocagne
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2116
- Voix d'hommes
- Urban Support Network

Les médias

La Coalition a émis 14 communiqués de presse et 4 lettres à l'éditeur pendant cette dernière année. La Coalition et/ou le dossier de l'équité salariale ont fait l'objet de mentions dans les médias au moins 230 fois, soit une augmentation de 15 pour cent.

Bulletin d'information et site Internet

Cette dernière année, nous nous sommes efforcées de communiquer plus régulièrement avec nos membres. Nous avons publié six bulletins d'information et fait parvenir nos communiqués de presse et des copies d'articles à nos membres sur une base régulière. Le site Internet nous permet de rejoindre un plus grand nombre de personnes : il reçoit en moyenne 2320 visites par 700 internautes à tous les trois mois.

COMITÉS PERMANENTS

Comité de mobilisation

Membres: Chantal Abord-Hugon, Madeleine Delaney-Leblanc, Anne-Marie Gammon, Huberte Gautreau, Marcelle Mersereau¹, Lise Rodrigue, Johanne Perron.

Le Comité de mobilisation n'a pas chômé cette année. Il s'est réuni mensuellement, a adopté une stratégie d'action politique et a ajusté son plan selon la conjoncture politique de la province. Il a conseillé la Coalition relativement au Plan d'action de la Ministre et suivi de près le travail du Comité de modification des lois. Il a planifié des rencontres avec la ministre responsable de la Condition de la femme, le chef du Parti libéral, Shawn Graham, la cheffe du Parti néo-démocrate, Madame Allison Brewer, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, le nouveau député élu à l'automne dans Saint John Harbour et le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. Il a appuyé les membres qui voulaient apporter la question de l'équité salariale à l'attention du Ministre des finances lors de consultations pré-budgétaires. Enfin, le comité de mobilisation a préparé un atelier de discussion sur l'action politique pour l'AGA 2006 en vue de nous préparer pour les prochaines élections provinciales.

Comité de communication

Membres: Jackie Matthews, Danielle Savoie, Johanne Perron.

Le Comité a complété un nouveau plan de communication, a conseillé la Coalition sur les activités de communication pendant l'année et a révisé nos communiqués de presse et nos bulletins d'information.

Comité de recherche

Ce comité était inactif cette année.

¹ Marcelle Mersereau s'est retirée du comité lorsqu'elle s'est relancée en politique à l'automne 2005.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Péninsule acadienne

Nous n'avions pas de comité dans la Péninsule acadienne jusqu'à cette année. Cependant, Édith Brideau a maintenant recruté de nouveaux membres et elle organise un comité sur l'équité salariale dans la région. Elle a fait une présentation sur l'équité salariale pour l'Institut féminin le 23 mai.

Bathurst

Membres : Anne-Marie Gammon (présidente), Simone Savoie, Marie-Ange Bertin, Soeur Hectorine Boudreau, Sœur Laurina Cormier, Chantal Gallant, Jacqueline Savard, Marcelle Mersereau, Nathalie Boivin, Adrienne Deveau, Angéline Gionet, Rita Godin, Elsie Daley.

Activités : Le comité a organisé un excellent événement le 17 octobre pour célébrer le 5^e anniversaire de la Marche mondiale. Environ 65 personnes y ont participé et l'événement a reçu une bonne couverture médiatique. Elsie Daley s'est jointe à la présidente de la Coalition pour rencontrer Jody Carr, député conservateur provincial qui était à ce moment-là président du Comité de modifications aux lois, Rosella Melanson, directrice générale du Conseil consultatif sur la condition de la femme et Carmel Robichaud, députée libérale provinciale. Anne-Marie Gammon a soulevé la question de l'équité salariale devant Jeannot Volpé, ministre des Finances, lors de la consultation prébudgétaire à Bathurst.

Fredericton

Membres : Elizabeth Blaney, Elizabeth Coburn, Marylea MacDonald, Joan McFarland, Marilee Reimer, Margaret Conrad, Lyndsey Gallant, Wendy Robbins, Cynthia Kirkby.

Activités : Le 17 octobre 2005, des femmes de tous les coins du monde se sont rassemblées pour participer aux « 24 Heures de solidarité féministe ». À Fredericton, Elizabeth Blaney, Rosella Melanson (Conseil consultatif sur la condition de la femme) et Rina Arseneault (Centre Muriel McQueen Fergusson), ont donné un exposé devant 50 femmes sur le thème : « Qu'est-ce que les femmes peuvent faire à propos des grands enjeux tels que la violence, la pauvreté et l'équité salariale ? »

Pour la Journée internationale de la femme, en mars 2006, des membres du comité ont présenté au Repas partage annuel du groupe « Voices of Women » les « 10 mesures volontaires pour atteindre l'équité salariale » de la Coalition. Le comité fut présenté à Joan MacAlpine-Stiles, la nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme.

Grâce aux efforts d'organisation de Helen Seely, Elizabeth Blaney, Elizabeth Coburn et Johanne Perron ont donné un exposé au Forum des femmes de la « Saint John Board of Trade », en janvier 2006.

En février 2006, Elizabeth Blaney représentait la Coalition au « Forum sur l'activisme des femmes dans la réforme constitutionnelle et démocratique » qui avait lieu au Parlement, pour célébrer le 25^{ième} anniversaire d'un événement historique, la Conférence ad hoc de 1981 sur les femmes canadiennes et la Constitution, qui a conduit à la création de l'article 28, l'autre clause « nonobstant » de la Constitution, où l'on promet que « les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes ».

Marylea MacDonald a donné une communication sur la Coalition sur l'équité salariale lors de la Conférence des Études sur le Canada Atlantique « Créer des liens », qui avait lieu du

12 mai au 14 mai 2005. Elle a également soumis un article concernant la Coalition à la revue « Les cahiers de la femme », au printemps 2006.

Les membres du comité de Fredericton se sont souvent impliquées dans les activités de l'Assemblée législative en matière d'équité salariale. Plusieurs ont participé à des rencontres clés avec les politiciennes et politiciens suivants :

- Été 2005 : Allison Brewer, alors candidate pour la direction du Nouveau Parti Démocratique ;
- Décembre 2005 : Margaret-Ann Blaney, alors ministre responsable de la Condition de la femme, pour discuter du plan d'action du gouvernement sur l'écart salarial ;
- Printemps 2006 : Joan MacAlpine-Stiles, nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme, et la sous-ministre adjointe, Norma Dubé, afin de féliciter la ministre pour son nouveau poste, faire un survol des réalisations de la Coalition et discuter de nos relations futures ;
- Printemps 2006 : Shawn Graham, Chef du Parti Libéral ;
- Printemps 2006 : Allison Brewer, Cheffe du NPD ;
- Avril 2006 : le député provincial T. J. Burke afin de parler de ce que la Coalition pourrait faire pour appuyer les femmes autochtones qui vivent dans les communautés des Premières Nations.

Kent

Membres : Julia Maillet (présidente), Soeur Rose Richard, Margot Boucher, Ginette Gallant, Alma Richard, Yvonne Richard.

Activités : Le groupe de Kent a organisé un déjeuner pour la Journée internationale de la femme. Soeur Rose Richard a animé une discussion avec les 30 femmes participantes. Julia Maillet a réitéré son appui pour une loi sur l'équité salariale au niveau provincial lors d'une rencontre informelle avec Shawn Graham, Chef du Parti Libéral, ainsi qu'au niveau fédéral avec Dominique LeBlanc, son député. Elle a également participé à des lignes ouvertes sur les ondes de CJSE et de Radio-Canada pour parler de l'équité salariale.

Miramichi

Membres : Nomi Thériault-English (présidente), Judy Adams, Patty Deitch, Krista Martin, Patty Michaud, Heather Harvey, Charline McLean, Holly Arsenault.

Activités : Le comité de Miramichi a organisé un rassemblement pour célébrer le 5^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes en octobre 2005. De plus, Nomi Thériault-English a participé à la consultation prébudgétaire et y a parlé de l'équité salariale en février 2006.

Moncton

Moncton n'a pas de comité régional, mais il a un réseau de membres engagées dans ses activités de communications et de lobbying. Environ 200 personnes se sont rassemblées sur la rue Main pour célébrer le 5^e anniversaire de la Marche mondiale. Une étudiante en graphisme, Lise Pellerin, avait préparé une bannière pour l'événement. Huberte Gautreau a parlé d'équité salariale lors de la consultation prébudgétaire à Dieppe. Le Conseil du travail de Moncton et région et la Coalition pour l'équité salariale ont organisé conjointement un dîner pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2006. Plus de 130 personnes y ont participé. Caroline Duguay, stagiaire à la Coalition, a coordonné l'événement. Sa consoeur étudiante, Julie Duguay, a prêté main forte sur place. Huberte Gautreau et Kathy Léger ont présenté les « 10 mesures volontaires humoristiques pour les

employées » lors d'un événement organisé pour la Journée internationale des travailleurs, le 1^{er} mai 2006, à Moncton.

Nord-Ouest

Membres : Denyse Mazerolle (présidente), Louise Guerrette, Cécile Nadeau, Paryse Lapointe, Edith Bourget, Lise Lévesque, Anne Roussel, Lucienne Bellavance, Sylvie Lavoie, Céline Poitras, Margot Albert, Doris Cuffley, Claudette Thériault, Charlotte Côté.

Activités : Le Comité du Nord-Ouest s'est rencontré à tous les deux mois. Il a organisé un tirage pour le 5^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes. Édith Bourget a fait don d'une peinture pour le tirage. Les recettes ont été données à deux organisations locales : Rado, une soupe populaire et magasin de vêtements d'occasion ; et, l'Escale Madavic, une maison de transition pour les femmes battues. Les médias locaux ont bien couvert cette levée de fonds. Denyse Mazerolle a expliqué le lien entre l'équité salariale et la pauvreté lors de la consultation prébudgétaire à Edmundston.

Restigouche

Le Restigouche n'a pas de comité formel, mais il a des membres actives ! Marilyn MacCormack et Thérèse T. Philippe ont recruté un bon nombre de membres pour la Coalition cette année ! Marilyn a représenté le Nord lors de deux rencontres clés avec la ministre responsable de la Condition de la femme et lors d'une troisième rencontre avec Shawn Graham, Chef du Parti Libéral. Elle a également parlé de l'équité salariale lors d'un événement organisé à Campbellton pour la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre. Elle a rencontré Roy Boudreau après la publication du rapport du Comité de modifications aux lois sur le Projet de loi 77. Puisqu'elle est également membre de l'Exécutif de la FTTNB, elle a mentionné l'équité salariale dans le communiqué de presse de cette organisation pour la Journée internationale de la femme.

St. Stephen

À St. Stephen, nous n'avons pas un comité comme tel, mais Jackie Matthews s'est assurée que l'équité salariale soit un enjeu au niveau régional, profitant de toutes les opportunités de véhiculer le message quand elle portait un « autre chapeau », tel que celui de coordinatrice pour la Coalition des maisons de transition, ou bien celui de représentante du comté de Charlotte au Conseil consultatif sur la condition de la femme. En décembre 2005, elle a représenté la Coalition lors d'un événement organisé à Saint-Jean, par Margaret-Ann Blaney, alors Ministre responsable de la Condition de la femme, dans le cadre de la Journée internationale des droits de la personne. Elle a également participé à la rencontre prébudgétaire à Saint-Jean où elle a parlé de l'équité salariale. Elle a également discuté de l'équité salariale avec Rick Doucet (député provinciale de Charlotte) et avec Andy Scott (député fédéral de Fredericton).

Enjeux autochtones

La Coalition a ajouté une représentante autochtone au Conseil d'administration. Elizabeth Coburn a rempli ce poste en 2005-2006. Depuis, elle relie les enjeux autochtones et l'équité salariale.

Elle a augmenté la visibilité de la Coalition à plusieurs occasions :

- l'AGA de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui eut lieu à Yellowknife, le 10 septembre 2005 ;
- les rencontres du « Dialogue du plan directeur sur la santé des Autochtones », du ministère de la Santé et du Mieux-être, les 11 et 25 octobre 2005.

- le dialogue préalable à la rencontre des Premiers ministres avec les Chefs et les Leaders des organisations autochtones à Fredericton, le 17 novembre 2005 ; et,
- une Conférence sur la santé à Fredericton, le 1er février 2006.

Elizabeth Coburn a également amené une perspective autochtone sur l'équité salariale lors de rencontres clés organisées par la Coalition sur l'équité salariale :

- le 8 décembre 2005, lors d'une rencontre avec Margaret-Ann Blaney, à ce moment-là ministre responsable de la Condition de la femme ;
- le 18 janvier 2006, lors d'une rencontre avec la « Saint John Board of Trade » ;
- le 15 mars 2006, lors d'une rencontre avec Joan MacAlpine-Stiles, nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme ;
- le 21 mars 2006, avec Shawn Graham, Chef du Parti Libéral ;
- le 3 avril 2006, avec T.J. Burke, député provincial libéral.

NOS PARTENAIRES

Cette partie du rapport illustre nos partenariats et les projets qui se sont accomplis durant cette dernière année.

La Fédération des travailleuses et des travailleurs du Nouveau-Brunswick (FTTNB), le Congrès du travail du Canada (CTC) et les syndicats

La Coalition a collaboré avec le CTC et les syndicats pour réagir au rapport du Comité de modification des lois en décembre 2005. La Coalition et la FTTNB, au sein de leur comité conjoint sur l'équité salariale, ont partagé leurs opinions sur le Plan d'action de la Ministre.

Rappelons ici que la FTTNB et la Coalition ont créé ce comité conjoint en 2002 afin de travailler ensemble au dossier de l'équité salariale. Cette année, un nouveau groupe s'est joint au comité conjoint, soit le Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick (Debbie Lacelle). Le comité conjoint réunit aussi des représentants du SFCP- Nouveau-Brunswick (Raymond Léger), l'Alliance canadienne de la fonction publique (Lise Thibodeau), le Congrès du travail du Canada (Dee-dee Daigle) et la Coalition pour l'équité salariale (Huberte Gautreau et la coordinatrice de la Coalition, Johanne Perron).

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick (CCCFNB)

Le 8 novembre, le Conseil consultatif sur la condition de la femme et la Coalition ont invité Madame Rosette Côté, présidente de la Commission québécoise de l'équité salariale, pour nous donner un portrait de l'état de la situation au Québec, relativement à l'équité salariale ; environ 65 personnes ont assisté à la conférence donnée à Moncton. Madame Côté a aussi rencontré des membres de la Coalition, des fonctionnaires de la Direction des questions féminines et des représentantes des partis Libéral et NPD.

Grâce aux subventions du CCCFNB et de Condition féminine Canada, la coordonnatrice de la Coalition a pu participer à une session sur la discrimination en milieu de travail, organisée par le département des Relations industrielles de l'Université Laval, à Québec, en mai 2006.

Parents pour des services de garderie de qualité et Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.

En 2006, la Coalition pour l'équité salariale s'est affiliée avec la toute nouvelle Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick. La Coalition pour l'équité salariale demande l'équité salariale pour les travailleuses en garderie.

Le 11 janvier 2006, la Coalition pour l'équité salariale, Parents pour des services de garderie de qualité et le Conseil du travail de Moncton et région ont invité les candidats de la circonscription fédérale de Moncton-Riverview-Dieppe à participer à un débat public sur des sujets touchant aux femmes tels que l'équité salariale et les garderies. La Coalition a aussi participé à une conférence de presse organisée par la Coalition des services de garde à l'enfance, le 11 avril. Elle a aussi aidé à organiser un rassemblement familial en appui aux garderies, le 29 avril dernier.

Le mouvement des femmes acadiennes et francophones

La Coalition pour l'équité salariale siège sur le comité organisateur des États généraux des femmes en Acadie du N.-B., avec d'autres groupes de femmes et groupes communautaires. Les États généraux visent à rassembler les femmes acadiennes et francophones afin qu'elles discutent de leur situation et partagent leur vision de l'avenir, en plus de se doter d'un groupe porte-parole officiel. Les États généraux auront lieu à Bathurst, du 22 au 24 septembre 2006.

La Coalition a aussi établi un partenariat avec la Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B., afin de promouvoir l'équité salariale auprès des membres de la Fédération et d'entreprendre des actions politiques conjointes.

École de travail social, Université de Moncton

Pour une deuxième année, la Coalition a bénéficié des services d'une stagiaire de la Faculté des arts et des sciences sociales, École de travail social, de l'Université de Moncton. Caroline Duclos. Caroline a travaillé 3 jours par semaine pour la Coalition, de janvier à avril, apprenant « sur le terrain » comment fonctionne un organisme comme le nôtre.

Caroline a organisé un dîner pour la Journée internationale de la femme à Moncton. Environ 130 personnes y ont participé. Elle a aussi fait la promotion des enjeux de l'équité salariale auprès de ses collègues étudiantes et a beaucoup contribué aux tâches administratives quotidiennes.

Caroline a travaillé sous la supervision Joline LeBlanc, travailleuse sociale, Sonia Richard, coordonnatrice des stages, et de Lise Savoie, professeure.

La Marche de femmes de l'an 2000

L'année 2005 marquait le cinquième anniversaire de la Marche mondiale des femmes et de la plate-forme politique des femmes canadiennes « Il faut que ça change » qui présentait 13 recommandations.

Le 17 octobre 2005, différentes activités se sont déroulées à travers le monde pour promouvoir les valeurs énumérées dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Adoptée en décembre 2004, la Charte propose de construire un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

La Coalition s'est jointe à Support aux parents uniques, au Front commun pour la justice sociale et à d'autres organisations locales afin de rappeler les deux revendications présentées par le Nouveau-Brunswick en l'an 2000, soit une loi sur l'équité salariale et l'élimination de la violence faite aux femmes. Des comités organisateurs

ont été formés pour l'occasion à Bathurst, Campbellton, Edmundston, Fredericton, Miramichi, Moncton et St-Jean. Environ 500 à 600 personnes ont participé à des activités dans la province. Les médias ont bien couvert ces divers événements.

Association nationale de la femme et du droit

La Coalition, en collaboration avec le Congrès du travail du Canada et le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, a aidé à organiser, avec l'Association nationale de la femme et du droit, deux sessions de deux jours sur l'équité et les droits humains pour les femmes en milieu de travail, en octobre 2005. Vingt-cinq personnes y ont participé.

Le Réseau de l'équité salariale

La Coalition pour l'équité salariale a travaillé avec le Réseau national de l'équité salariale lors de la dernière campagne électorale fédérale pour promouvoir la nécessité d'une Loi sur l'équité salariale au niveau fédéral. Nous avons demandé à nos membres d'écrire une lettre en ce sens aux différents candidats et candidates de leur circonscription.

Rappelons que la Coalition pour l'équité salariale s'est affiliée au Réseau en 2004. Cet organisme demande au gouvernement fédéral d'implanter les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale. On évalue à 10% le nombre d'employeurs canadiens qui sont sous juridiction fédérale, comme par exemple, dans les secteurs de la télécommunication, du transport inter-provincial et des banques.

Femmes Équité Atlantique

Huberte Gautreau représente la Coalition pour l'équité salariale au comité de Femmes Équité Atlantique (FÉA). Ce groupe veut augmenter la capacité des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques d'influencer les politiques relatives à l'équité socio-économique des femmes des milieux minoritaires. Le comité a organisé une session de formation sur l'analyse comparative des sexes à l'automne 2005 et le conseil d'administration a fait une tournée à Terre-Neuve afin de rencontrer les femmes francophones de la communauté.

Comité des femmes et du droit, Université de Moncton

Le Comité des femmes et du droit de l'Université de Moncton a mis l'accent sur l'équité salariale en novembre 2005 en organisant une vente de pâtisseries où les femmes ne payaient que 85 % du coût, reflétant l'écart salarial entre les femmes et les hommes du N.-B. Les recettes furent remises à l'organisme qui aide les femmes victimes de violence.

Le Front commun pour la justice sociale

La Coalition pour l'équité salariale est membre du Front commun pour la justice sociale. Même si le Front commun met l'emphase sur l'aide sociale cette année, la Coalition s'assure d'une représentation à ses réunions générales et en informe les membres sur l'évolution du dossier de l'équité salariale. Huberte Gautreau, Édith Brideau et Johanne Perron y ont représenté la Coalition durant la dernière année.

La Coalition compte maintenant plus de 475 membres individuel.le.s et 58 organismes membres. Nos membres organisationnels sont :

- Alliance étudiante du N.-B.
- Annabel Gay Women's Institute
- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B.
- Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.
- Association des employés de l'Université de Moncton
- Association des juristes d'expression française du N.-B.
- Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
- Bakery, Confectionary and Tobacco Workers and Grain Millers International Union, local 406
- Coalition des maisons de transition
- Coalition des services de garde à l'enfance
- Coalition of Concerned Citizens, Unions and Business
- Congrès du travail du Canada
- Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
- Conseil des syndicats des foyer de soins du Nouveau-Brunswick
- Conseil du travail de Bathurst et région
- Conseil du travail de Fredericton et région
- Conseil du travail de la Péninsule
- Conseil du travail de Miramichi et région
- Conseil du travail de Moncton et région
- Conseil du travail de Restigouche et région
- Conseil du travail de Saint-Jean et région
- Conseil du travail d'Edmundston et région
- Dames d'Acadie de Dieppe
- Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
- Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
- Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
- Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B.
- Fédération des travailleurs et des travailleuses du N.-B.
- Femmes acadiennes et francophones de Caraquet
- Femmes acadiennes et francophones de Bathurst
- Femmes acadiennes et francophones de Bertrand
- Femmes acadiennes et francophones de Bouctouche
- Femmes acadiennes et francophones de Cocagne
- Femmes acadiennes et francophones de Lamèque
- Femmes acadiennes et francophones de Shippagan
- Front Commun pour la justice sociale
- Homeless Women's Shelter Service Inc.
- Institut féminin de Grande-Digue
- Institut féminin de Rivière du Portage
- Maison de passage
- New Brunswick Voices of Women for Peace
- Services à la famille Népissiguit
- Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick
- Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick
- Support aux parents uniques
- Syndicat canadien de la fonction publique, Bureau régional des Maritimes
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2745-3
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 813
- Syndicat canadien des travailleuses et travailleurs des postes, Comité des femmes de la section locale Fundy 105
- Syndicat des employés des secteurs public et privé du N.-B.
- Syndicat des infirmières et des infirmiers du N.-B.
- Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Urban Core Support Network
- Voix d'hommes
- YWCA of Moncton

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

ÉTATS FINANCIERS

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARS 2006

MARCH 31, 2006

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

TABLE DES MATIÈRES

CONTENTS

	Page	
RAPPORT DE LA VÉRIFICATEURE	1	AUDITOR'S REPORT
ÉTATS FINANCIERS		FINANCIAL STATEMENTS
Bilan	2	Balance sheet
État des résultats	3	Statement of Operations
État des actifs nets	4	Statement of Net Assets
État du flux monétaire	5	Statement of Cash Flows
Notes afférentes aux états financiers	6	Notes to the Financial Statements

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

RAPPORT DE LA VÉRIFICATEURE

Aux administrateurs de
la **Coalition pour l'équité salariale - Coalition for Pay Equity**

J'ai vérifié le bilan de la **Coalition pour l'équité salariale - Coalition for Pay Equity** au 31 mars 2006 ainsi que les états des résultats, des actifs nets et du flux monétaire pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 15 mai 2006


Comptable agréée

AUDITOR'S REPORT

To the Board of
the **Coalition pour l'équité salariale - Coalition for Pay Equity**

I have audited the balance sheet of the **Coalition pour l'équité salariale - Coalition for Pay Equity** as at March 31, 2006, and the statements of operations, net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the organization's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the organization as at March 31, 2006 and the results of operations and its cash flows of the organization for the year then ended, in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Dieppe, New-Brunswick
May 15, 2006


Chartered Accountant

1

Louise Belliveau, C.A.
436 rue Champlain Street, Dieppe, NB E1A 1P3 (506) 383-4169

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

BILAN
31 MARS 2006

BALANCE SHEET
AS AT MARCH 31, 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	
ACTIF			ASSETS
ACTIF À COURT TERME			CURRENT
Encaisse	\$ 8,143	\$ 1,792	Cash
Dépôts à terme	43,432	36,236	Term deposit
Débiteurs	2,079	2,564	Account receivable
Frais reportés	<u>250</u>	<u>500</u>	Prepaid expenses
	<u>\$ 53,904</u>	<u>\$ 41,092</u>	
PASSIF			LIABILITIES
PASSIF À COURT TERME			CURRENT
Créditeurs (note 3)	\$ 4,644	\$ 4,075	Accounts payable (Note 3)
Subventions reportées	<u>38,388</u>	<u>28,247</u>	Deferred grants
	<u>43,032</u>	<u>32,322</u>	
ACTIFS NETS			NET ASSETS
Actifs nets	<u>10,872</u>	<u>8,770</u>	Net Assets
	<u>\$ 53,904</u>	<u>\$ 41,092</u>	

AU NOM DU CONSEIL:

Administrateur

Administrateur

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

Director

Director

2

Louise Belliveau, C.A.
436 rue Champlain Street, Dieppe, NB E1A 1P3 (506) 383-4169

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

**ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ 31 MARS 2006**

**STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2006**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	
REVENUS			GROSS REVENUE
Subventions:			Grants:
Condition féminine Canada	\$ 79,858	\$ 76,939	Status of Women Canada
Placement carrière - été	1,835	1,939	Summer Career Placement
Autres	1,381	-	Other
Dons	3,050	1,000	Donations
Frais d'adhésion des membres	640	290	Membership fees
Intérêts	<u>590</u>	<u>238</u>	Interest
	<u>87,354</u>	<u>80,406</u>	
 DÉPENSES			 EXPENSES
Salaires et avantages sociaux	49,389	43,192	Salaries and benefits
Fournitures de bureau et papeterie	2,721	3,159	Office supplies and expenses
Frais de voyages et d'hébergement	17,984	15,888	Travel and accomodations
Frais divers	153	119	Other
Honoraires	-	11,075	Honourarium
Intérêts et frais bancaires	26	27	Interest and bank charges
Loyer	3,700	3,600	Rent
Publicité et promotion	2,654	3,890	Advertising and promotion
Services professionnels	1,200	511	Professional fees
Télécommunications	3,533	3,155	Telecommunications
Traduction	3,568	5,410	Translation
Logiciels d'ordinateur	<u>324</u>	<u>-</u>	Computer software
	<u>85,252</u>	<u>90,026</u>	
 EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			 EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES
(DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	\$ <u>2,102</u>	\$ <u>(9,620)</u>	(EXPENSES OVER REVENUE)

3

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

**ÉTAT DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ 31 MARS 2006**

**STATEMENT OF NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2006**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	
SOLDE, début de l'exercice	\$ 8,770	\$ 18,390	BALANCE, beginning of year
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>2,102</u>	<u>(9,620)</u>	EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES (EXPENSES OVER REVENUE)
SOLDE, fin de l'exercice	<u>\$ 10,872</u>	<u>\$ 8,770</u>	BALANCE, end of year

4

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

**ÉTAT DU FLUX MONÉTAIRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ 31 MARS 2006**

**STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2006**

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				OPERATING ACTIVITIES
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	\$ 2,102	\$	(9,620)	Excess of revenue over expenses (Expenses over revenue)
 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	:			Net change in non-cash working capitals items:
Débiteurs	486		(291)	Accounts receivable
Créditeurs	568		1,784	Accounts payable
Autres éléments	<u>10,391</u>		<u>(2,539)</u>	Other items
 AUGMENTATION (DIMINUTION)	 13,547		 (10,666)	INCREASE (DECREASE)
 ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES				CASH AND NEAR CASH
SOLDE, début de l'exercice	<u>38,028</u>		<u>48,694</u>	BALANCE, beginning of year
 SOLDE, fin de l'exercice	\$ <u>51,575</u>	\$	<u>38,028</u>	BALANCE, fin de l'exercice

Les espèces et quasi-espèces de la société se composent des éléments suivants:

Cash and cash equivalents consist of the following items:

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
Encaisse	\$ 8,143	\$	1,792	Cash
Dépôts à terme	<u>43,432</u>		<u>36,236</u>	Term deposit
	\$ <u>51,575</u>	\$	<u>38,028</u>	

5

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - COALITION FOR PAY EQUITY

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ 31 MARS 2006

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2006

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coalition pour l'équité salariale est un regroupement de personnes et d'organismes du Nouveau-Brunswick qui, par ses démarches et revendications, demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick légifère afin d'assurer l'équité salariale dans les secteurs privé et public.

STATUTES OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Coalition for Pay Equity is a group of New Brunswick organizations and individuals that, through its work and demands, lobbies the provincial government to enact legislation to ensure pay equity in the private and all public sectors.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des revenus

La Coalition reconnaît les subventions reçues selon la méthode du report.

Immobilisations

La Coalition ne capitalise pas ses immobilisations. Elles sont passées à la dépense dans l'année où elles sont encourues.

SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES

Revenue recognition

The Coalition follows the deferral method of accounting for grants.

Capital assets

The Coalition does not capitalize its fixed assets. They are expensed in the year when incurred.

3. CRÉDITEURS	2006	2005	ACCOUNTS PAYABLE
Fournisseurs	\$ 1,888	\$ 919	Trade
Salaires à payer	1,594	2,104	Payroll
Retenues à la source	1,162	1,053	Withholding taxes
	<u>\$ 4,644</u>	<u>\$ 4,076</u>	

6

Louise Belliveau, C.A.
Dieppe, NB